

LE XÉNOPE LISSE

UNE ESPÈCE EXOTIQUE

ENVAHISSANTE EN FRANCE.



NE PAS LE RELÂCHER DANS LA NATURE

OU LE TRANSMETTRE À VOTRE ENTOURAGE.

Le Xénope lisse (*Xenopus laevis*) est une espèce exotique classée comme envahissante selon la réglementation française et européenne. Par le passé, des détenteurs professionnels ont volontairement ou involontairement relâché cette espèce dans la nature. Le Xénope lisse a de nombreux impacts négatifs sur les écosystèmes et la biodiversité. À la fin de vos programmes de recherche, cette espèce ne doit jamais être relâchée dans la nature ou transmise à votre entourage. Votre vigilance quotidienne est essentielle pour prévenir toute fuite ou propagation et ainsi préserver nos milieux naturels, alors merci !

Retrouvez plus de détails sur cette espèce exotique
et son potentiel invasif sur www.life-croaa.eu

